

470 HISTOIRE DE L'ÉGLISE &c.  
liez par la main droite à un poteau, au lieu de leur enlever la teste, ils donnerent de leurs cimenterres sur l'épaule droite, & biaisant de costé enleverent l'épaule gauche avec la teste, le fer ayant tranché tout d'un coup la chair & les os, depuis l'épaule droite jusqu'au dessous du bras gauche: ce qu'ils firent, partie par cruauté, partie pour montrer la bonté de leurs sabres. Leon estoit âgé de soixante ans, André de vingt-cinq, Thomas de vingt-trois & Jean de vingt. Ils moururent le 8. de May l'an 1624.

Voilà un abrégé des lettres annuelles que le Pere Jean Ruyro Giron de la Compagnie de JESUS écrit de Macao le 28. de Mars de l'année 1625. Et c'est icy que le Pere Solier finit son histoire, que nous poursuivrons sur d'autres memoires qu'vinrent en Europe les années suivantes.



HISTOIRE  
DE  
L'ÉGLISE  
DU JAPON.  
LIVRE DIX-SEPTIÈME.

ARGUMENT.

**E**Tat de l'Empire & de l'Eglise du Japon. La mort de Jacques Coiry & de Caie Careyen, d'Organtin & de sa femme bruslez à petit feu. Quarante-deux Chrétiens sont emprisonnez. Vne jeune Dame de qualité est tuée par ses parens. Trente-deux Chrétiens sont bruslez vifs. Cinquante sont décapitez. Neuf Religieux de la Compagnie de JESUS sont pris & bruslez à petit feu. Abregé de la vie du Pere François Pacieco Provincial des Jesuites, du Pere Jean Baptiste Zola, du Pere Baltazar de Torrez & de leurs Compagnons martyrisez. Les Prisonniers de Ximabara convertissent leurs Gardes. La mort & les belles actions du Pere Jean Baptiste Baiza Jesuite. Abregé de la vie du Pere Gaspar de Castro. Cruantez exercées sur quelques femmes Chré-

tiennes. Jean Naïsen obeit au tyran, puis reconnoît sa faute. On recherche les Religieux pour les faire mourir. Vn Seigneur de marque est bruslé pour la Foy.

I.  
Etat de  
l'Empire de  
l'Eglise du  
Japon.



Ous commençons une nouvelle année, qui n'a pas moins esté fatale à la Religion que les précédentes, par l'étrange dégast que le Xogun & les autres Seigneurs du Japon ont fait dans l'Eglise de Dieu. Celuy-là pour conserver sa couronne contre les entreprises prétendues des étrangers; ceux-cy pour luy plaire & pour acquerir sa faveur.

Il n'y eût point l'an 1625. de changement dans l'Etat du Japon, tout y estant en paix, sinon que le Xogun fit commandement à tous les Rois ses vassaux de venir demeurer dans sa Ville Imperiale de Jedo, & d'y amener leurs femmes & leurs enfans. Ce qu'il fit: soit pour grossir sa Cour par la presence de tant de têtes couronnées: soit pour les empêcher de remuer, ayant toute leur famille en ôtage: soit enfin pour les obliger de faire de grandes dépenses, & leur ôter en les ruinant le moyen de broüiller l'Etat.

Pour la Religion elle a esté plus tranquille à Jedo que l'année précédente: Car quoy que le Xogun fût plus resolu que jamais de l'éteindre entierement: cependant il n'a fait mourir personne cette année. Mais les Rois & les Gouverneurs qui luy estoient soumis, excitez par l'exemple des cruautéz qu'il avoit exercées l'année précédente sur les Chrétiens, les ont persecutez à outrance. Nous apprenons qu'il y en a eu six-vingt qui ont esté martyrisés en divers lieux, soit par le fer, soit par le feu; mais principalement aux Royaumes d'Oxu & de Deva, sans parler des autres qui ne sont point venus à nostre connoissance. Il est vray que cette tempeste a renversé quelques nouveaux Chrétiens: mais elle a affermi les autres, & ceux qui estoient tombez se sont relevez avec plus de courage & de ferveur qu'ils n'en avoient auparavant. Au reste quoy que la persecution fût si sanglante, cependant vingt Peres de la Compagnie de JESUS & quatre Frere tous déguisez, travailloient avec beaucoup de zele au salut de ces Idolâtres, & ils en baptiserent cette année plus d'onze cens, sans compter ceux qui furent convertis par les autres Religieux, qui ne s'épargnoient

non

non plus qu'eux, & qui exposoient leur vie à toutes sortes de dangers pour défendre le troupeau de JESUS-CHRIST.

Nangafaqui qui a toujours esté le Sanctuaire de la Religion, a esté cette année le theatre d'une persecution sanglante. Je serois infini si je voulois rapporter tous les maux & tous les tourmens qu'on y a fait souffrir aux Chrétiens: mais je ne puis omettre la constance admirable d'un Japonnois & d'un Coreyen qui ont esté brûlez pour la Foy.

Le Japonnois s'appelloit Jacques Coici. Il fut mis en prison avec le Pere Pierre Vasquez dont nous avons parlé, pour luy avoir presté son logis. Il y avoit alors à Nangafaqui un Chrétien zelé nommé Caïe, qui estoit du Corey & qui avoit esté pris dans la guerre que Taycosama avoit fait dans ce pais. Comme il eut appris que le Pere Vasquez & son hoste estoient dans la prison, & qu'on ne permettoit à aucun Chrétien de leur parler, emporté de son zele & brûlant du desir du martyre pour la Foy, il força les barrieres qui sont devant la prison & tascha d'y entrer, Mais les Gardes après l'avoir chassé par trois fois, enfin l'arrestèrent prisonnier & le mirent aux fers.

Le Lieutenant du Gouverneur qui estoit un renegat, averti de l'insulte qu'il avoit faite à ses Officiers, vint luy-même l'interroger dans la prison, du motif qui l'avoit poussé à commettre cette insolence. Caïe luy répond qu'il n'avoit point eu d'autre dessein que de venir se consoler avec les Prestres du grand Dieu qu'il avoit honorez luy-même autrefois & qu'il avoit fait mettre en prison. Le Lieutenant irrité du reproche qu'il luy faisoit, le traita si mal, qu'il avoit tout le visage meurtri de coups qu'il luy donna.

Caïe souffrit ce mauvais traitement avec beaucoup de patience, & sans craindre sa fureur, luy dit fort doucement: *Je vois bien que vous vous oubliez de vostre ame, & que vous ne vous souvenez plus de tel & tel Pere (qu'il luy nomma) qui vous ont si bien instruit.* Ces paroles firent quelque impression sur le cœur de ce rebelle. Il luy parla plus doucement, & luy dit qu'il ne pouvoit le delivrer, s'il ne promettoit de ne plus enseigner comme il faisoit la doctrine Chrétienne aux Japonnois. Le serviteur de Dieu luy répondit que cela n'estoit pas en son pouvoir: Parce que depuis qu'il estoit venu au Japon, il avoit esté Catechiste des Peres de la Compagnie, & qu'il avoit consacré sa vie à l'instruction du prochain: principalement depuis que les Peres avoient esté ban-

Tome II.

Ooo

II.  
La mort de  
Jacques  
Coici Japonnois  
& de Caïe  
Coreyen  
brûlez pour  
la Foy.

nis, parce que l'ayant substitué à leur place, il ne pouvoit pas sans infidélité manquer à son employ.

Ce discours si libre & si hardy étonna le Lieutenant, & desirant de conserver un homme d'un si grand courage, il le fit sortir de prison & luy donna la liberté. Ce n'est pas ce que desiroit Caïe: Il préféreroit la servitude des gens de bien à la liberté des mechans. Il dit donc en sortant: *Ne croyez pas que je manque à retourner icy. J'y viendray voir & servir les prisonniers, quoy qu'il m'en puisse coûter.* Le Lieutenant apprehendant que cet homme ne luy fit des affaires, changea de volonté, & dit aux Gardes: *Qu'on le prenne, & pour le contenter, qu'on le mene en prison luy-même; mais qu'on ne le mette pas avec les Prestres. Sachez sur tout de luy de quel Pere il a été Catechiste.* Caïe voyant que s'il le découvroit, il porteroit un grand préjudice à la Religion, ne le voulut jamais déceler quelques menaces qu'on luy pût faire. Il fut donc mis aux fers, & quelque temps après conduit à Omura, où il trouva son cher amy Jacques Coicy prisonnier pour la Foy comme luy.

Ce fut pour l'un & pour l'autre une satisfaction extrême de se trouver ensemble enchaînez pour JESUS-CHRIST. Caïe protestoit à ses amis qui le venoient voir, que depuis son Baptême il n'avoit jamais eu plus de contentement que lorsqu'on le mit en prison. Gonroc Gouverneur de Nangasacki estant venu à Omura, & informé par son Lieutenant de la resolution de Caïe, le fait venir à son Palais, où l'ayant pris par la main & tiré à l'écart, il luy promit d'oublier le passé, pourvû qu'il luy donnast parole qu'il n'instrueroit plus les Chrétiens & ne baptiseroit plus les petits enfans. Caïe alors d'un sens rassis & d'un air fort modeste, luy declara qu'estant né au Corey & ayant esté amené au Japon où il avoit connu le vray Dieu, il ne pouvoit se dispenser d'aider de tout son pouvoir ceux qui suivoient la doctrine de JESUS-CHRIST, & de faire part de son bon-heur à ceux qu'il voyoit miserablement trompez par les Bonzes; qu'il avoit connu par son étude & par des raisons tres-évidentes, que toutes les Sectes du Japon n'enseignoient que des faussetez; qu'il estoit infiniment obligé à la miséricorde de Dieu, de luy avoir fait rencontrer les Peres de la Compagnie de JESUS, qui luy avoient enseigné qu'elle estoit la véritable Religion, & en quoy consistoit le vray bien; qu'ils l'avoient rendu capable de montrer aux autres le chemin du Ciel; que depuis leur bannissement, il s'estoit appliqué comme eux au salut des ames, & qu'il estoit resolu de le faire jusqu'à la mort.

Ce discours ne plut pas au Gouverneur; il le renvoya en prison, & jura qu'il le feroit brûler vif. Pendant le temps qu'il y fut, il se prepara à la mort luy & Jacques son Compagnon par des jeûnes, des disciplines & par des oraisons continuelles. En effet ils furent tous deux condamnés au feu. Ils allerent ensemble au lieu du supplice chantant les Litanies des Saints. Lorsqu'ils y furent arrivez, Caïe voyant une grande multitude de peuple, quoy qu'à peine peut-il marcher pour les incommoditez qu'il avoit souffertes dans la prison & une longue maladie dont il relevoit, s'échape de ses gardes, & courant au poteau qui luy estoit préparé, le baise & l'embrasse avec une joye qui étonnoit tous les Idolâtres. Jacques fit le même au sien.

On les lia à l'ordinaire foiblement d'une main, pour leur donner moyen de se sauver. Quoy que le bois fût fort éloigné d'eux pour prolonger leur tourment, ils ne firent rien qui fût indigne de la generosité Chrétienne. Le feu ayant gagné Caïe, il se mit à genoux au milieu des flâmes, & remercia Dieu à haute voix de l'avoir rendu digne de mourir d'une mort qu'il avoit si ardemment désirée. Après que son poteau fut brûlé, il rendit son ame à Dieu âgé de 53. ans.

Jacques fit paroistre la même constance, & demeura presque immobile au milieu des tourbillons de flâmes qui l'environnoient. Sa corde estant brûlée, il fit le signe de la croix, & se mit à genoux d'un visage serain & tranquille. Il estoit à demi brûlé, lorsqu'il se leva comme pour parler aux assistans: mais les forces luy manquant il se remit à genoux, & prononçant JESUS MARIA, rendit son ame à son Createur. Il estoit âgé de 40. ans. Les corps de ces deux Martyrs furent reduits en cendres & la cendre jetée dans la mer.

Caïe, comme j'ay dit, estoit de l'Isle de Corey qui touche la Chine. C'estoit un homme d'une incroyable patience & d'un desinteressement merueilleux. Il n'avoit qu'un desir, qui estoit celuy de se sauver. Estant en son pais avant que d'estre Chrétien, il se retira dans un bois épais, & on écrit qu'il s'enfonça dans une caverne où demouroit un tigre: lequel ayant esté assez long-temps couché auprès de luy, ceda la place à ce nouvel hoste sans luy faire aucun mal. Caïe avoit choisi ce lieu pour penser aux moyens de se sauver, & il ne vivoit là que de racines d'arbres & de feuilles de pin.

Une nuit lorsqu'il dormoit, un homme venerable s'apparut à

O o o ij

III:  
La vie & la  
conversion  
de Caïe.

luy, qui l'ayant consolé luy dit, que l'année suivante il passeroit la mer, & après beaucoup de travaux, il arriveroit au comble de ses desirs. La mer estant fort éloignée du lieu où il estoit, il prit cette vision pour un songe & n'en fit aucun cas. Cependant la chose arriva comme on la luy avoit prédite: Car les Japonnois ayant porté les armes dans le Corey cette même année, & ayant conquis le país, Caïe fut fait esclave & mené au Japon. Le desir de se sauver qui occupoit incessamment son esprit, luy fit longtemps penser quelle Secte de Bonzes il embrasseroit, & pour faire ce choix, il se retira dans leur principal Monastere qui estoit à Meaco: mais n'y trouvant point le repos de son ame qu'il cherchoit uniquement, il en tomba malade de chagrin. Estant au lit, il luy sembla que le Monastere estoit tout en feu. Il se leve & s'enfuit au plûtost: mais ne trouvant en son chemin aucune marque de feu, il s'en retourna dans sa chambre & se remit au lit. Peu de temps après il vit en dormant un enfant d'une beauté ravissante qui luy dit, qu'il trouveroit bien-tost ce qu'il desiroit. Il s'éveille là-dessus fort satisfait: mais voyant que ce n'estoit qu'un songe, il n'en fit non plus d'estat que du precedent. Cependant il fut surpris de se voir guéri. Il demande congé au Superieur des Bonzes de se retirer, parce qu'il ne trouvoit point, disoit-il, parmy eux le chemin qu'il cherchoit.

A peine fut-il sorti qu'il rencontra un Chrétien, auquel il découvrit sa peine. Le Chrétien admirant la Providence de Dieu, luy declara quelques veritez de nostre Foy, qui luy plurent extrêmement, & comme il n'estoit pas assez habile pour l'instruire, il le mena à la maison des Peres Jesuites de Meaco où il reçut le Baptême. Dès lors qu'il fut regeneré par ces Eaux sacrées, il sentit son cœur comblé de joye, & conçut un desir extrême de servir Dieu de tout son cœur. Un Pere luy ayant montré l'Image de nostre Seigneur, il s'écria: *O mon Pere! Voila l'homme qui s'est apparu à moy dans ma caverne.* Il luy adjoûta ensuite ce qui luy estoit arrivé.

Caïe transformé en un nouvel homme, se devoüa au service des Religieux de la Compagnie. Sa principale devotion estoit d'assister les Lepreux corporellement & spirituellement. Les Peres estant bannis du Japon, il alla aux Isles Philippines avec Juste Ucondono: mais après sa mort il retourna au Japon, & établit sa demeure à Nangasaqui, où il s'employoit à baptiser les enfans, à instruire les Idolâtres, à ensevelir les morts, &

à subvenir aux necessitez des pauvres Chrétiens. Pour luy il jeûnoit tous les vendredys & les Samedys. Il affligeoit son corps de continuelles disciplines, & ne manquoit jamais, quelque occupation qu'il eût, de faire une meditation le matin & une autre le soir. C'est par ces bonnes œuvres qu'il se disposa au Martyre, & qu'il trouva le repos de l'éternité bien-heureuse qu'il cherchoit depuis tant d'années.

Le Seigneur de Funay ville Capitale du Royaume de Bun-<sup>IV.</sup> <sup>Organtin</sup> go, ayant ordonné à tous ses Vassaux, d'abandonner la Reli-<sup>Tanxu &</sup> gion Chrétienne, & d'embrasser une des sectes du Japon, <sup>Lucie sa</sup> Organtin Tanxu personnage d'une grande consideration dans <sup>femme sont</sup> le pays, refusa d'obeir à cet Edit. Il avoit une femme nom- <sup>condamnez</sup> mée Lucie qui estoit enceinte, & qui estoit fort considerable <sup>au feu.</sup> pour sa vertu & pour sa noblesse. Le Tono n'ayant pû leur faire changer de resolution par une infinité de moyens qu'il employa, enfin les condamna tous deux à estre brûlez.

Le lendemain Organtin raconta à sa femme & à quelques personnes qui l'estoient venu voir, un songe qu'il avoit eu la nuit precedente. *J'ay veu*, dit-il, *le Pere Paul & Vincent An-* *toliote, tout brillans de lumiere, qui m'invitoient à venir à un* *lieu fort agreable où ils estoient. Je leur répondis que j'irois tres-* *volontiers. Alors ils me dirent, consolez-vous; Dans peu vous* *serez avec nous.* Il raconta cette vision avec un si grand épanchement de cœur qu'on reconnut bien que Dieu l'appelloit au Ciel, & qu'il luy avoit fait voir un petit échantillon de sa gloire. Il passa la nuit suivante en oraison, & ayant eu des nouvelles de sa mort, il leva les mains au Ciel, remerciant Dieu de la grace qu'il luy faisoit de l'appeller à son Paradis. Ensuite il raconta à sa femme le Martyre de Luce, ce qui luy donna beaucoup de force & de consolation.

Le jour estant venu qu'ils devoient estre exécutez, on leur apporta deux écriteaux qui contenoient la cause de leur mort. Dans tous les deux il y avoit le signe de la Croix, & sous ce signe adorable il y avoit écrit dans l'un *Tanxu sera brûlé vif, parce* *qu'il suit la Religion des Peres d'endus par le Xogun. Dans* *l'autre Lucie sera brûlée vive, parce qu'elle suit la Religion* *des Peres d'endus par le Xogun.* Ils receurent ce signe de vie & de mort, de grace & de condamnation avec beaucoup de joye, & le porterent comme en triomphe sur leurs épaules. Ils avoient esté transportez à Funay par l'Ordonnance du Tono.

De-la ils s'acheminèrent jnsqu'au bord de la mer, où une infinité de gens les attendoient.

Organtin descendit le premier de cheval, & s'approchant du poteau, se prosterna en terre l'honorant avec un profond respect. Lucie fit le mesme au sien, & tous deux levant les yeux au Ciel, demanderent à Dieu la grace de vaincre les tourmens & la mort. Un des Officiers s'approchant d'Organtin, & insultant à son malheur, luy dit, *Eh bien, miserable vieillard, que vous semble de ce festin qui vous est préparé? Que dites-vous de ce poteau où vous allez estre brûlé.* Organtin embrassant son poteau & le baisant, *voilà, dit-il, une table délicieuse pour moy, voilà l'échelle qui me va faire monter au Ciel. Voilà le bois précieux qui sera la cause de mon salut, & que les douleurs les plus cuisantes ne me feront jamais abandonner.*

Après avoir pris congé de quelques-uns de leurs amis qui estoient presens, & qui fondonoient en larmes, ils se laisserent lier. Les bourreaux ensuite allumerent le feu qui étoit bien éloigné d'eux. Le vent poussant la flâme du côté de Lucie, elle eut la moitié du corps brûlé, & son bien-heureux esprit s'envola au Ciel à la soixante & septième année de son âge. Les bourreaux mirent beaucoup de bois dans le feu, pour consumer le reste de son corps; mais quelque soin qu'ils prissent, jamais ils n'en purent venir à bout. Il semble que la flâme respectoit les sacrées Reliques de cette sainte Dame. Son mari la suivit bientôt après. Ceux qui le tourmentoient estoient surpris de sa fermeté & de sa patience: car il demeura toujours droit, sans donner aucun signe de douleur. Il mourut le premier jour de Septembre l'an 1624. ou 25. On n'a pas bien marqué l'année. Je n'ay pas trouvé non plus son âge: mais on en peut juger par celui de Lucie sa femme. Il estoit d'une tres-illustre famille, & il avoit esté Seigneur du pays où il fut brûlé. Tragique spectacle! qui seroit digne des larmes de tout le monde, s'il y avoit rien de plus grand sur la terre que de souffrir & de mourir pour JESUS-CHRIST.

v.  
42. Chré-  
tiens empri-  
sonnez.

Le Royaume d'Achita fut un des champs de bataille où il y eut le plus de sang répandu cette année, & où la Foy triompha le plus glorieusement de ses ennemis. Yoxinobu qui en estoit le Roy, & qui faisoit sa demeure ordinaire à Cubota, ayant fait commandement à tous ses sujets de retourner au culte des faux Dieux, & de renoncer la Foy Chrétienne,

quelques-uns obeïrent par la crainte des tourmens; D'autres se retirerent du pays. Quarante-deux plus fervens & plus fideles que les autres furent mis en prison avec leurs femmes & leurs enfans. La plupart estoient gens de condition, & qui avoient des Charges considerables dans le Royaume.

Ce seroit une chose inutile & ennuyeuse de rapporter icy leurs noms. Les Archers avoient ordre de ne se saisir que des enfans qui avoient plus de quinze ans: mais Thomas fils de Jean Cavay Chiemone Prefet de la Congregation de nostre Dame, qui n'en avoit que treize, voyant qu'on le vouloit élargir, assura qu'il en avoit quinze, pour tenir compagnie à son pere, & crût qu'il estoit permis de faire un petit mensonge pour devenir Martyr.

La prison où estoient renfermez ces glorieux captifs estoit étroite & insupportable pour sa puanteur: mais ils en firent un espede de Paradis par la vie sainte qu'ils y menoient: car ils reglerent toutes leurs heures, & faisoient leurs prieres ensemble comme s'ils eussent esté dans un Convent. Leur lit estoit la terre avec un peu de paille. Ils faisoient tous ensemble leur oraison de grand matin; puis chantoient les loüanges de Dieu, ensuite on faisoit une lecture spirituelle. Leur repas estoit un peu de ris, autant qu'il en falloit pour les empêcher de mourir de faim: leurs disciplines estoient journalieres. Cette devotion estoit tellement de leur goût, qu'ils se mettoient tout en sang, & souvent les foüets demeuroient attachez à leurs épaules. Au reste ils vivoient dans une union admirable, & il n'y avoit point entre eux d'autre contestation, sinon à qui feroit les choses les plus basses & les plus repugnantes à la nature.

Les femmes de leur côté vivoient de la mesme maniere. Après un mois de prison, on les renvoya dans leurs maisons pour estre gardées pas leurs voisins selon la coûtume du Japon.

Les Gardes leur ayant déclaré l'ordre du Tono, elles répondirent qu'elles ne sortiroient point de la prison que pour aller à la mort. Il fallut les tromper pour les en tirer, en leur faisant accroire qu'on les alloit mener au supplice: mais elles furent bien affligées, lorsqu'on les mit entre les mains de leurs parens. Ces amis cruels employerent toute la force, & tout l'artifice imaginable pour les pervertir, mais ils n'en purent venir à bout.

Il y eut une femme nommée Monique dont la constance

fut éprouvée d'une étrange maniere. Elle fut attachée à un pilier de la maison, & fut gardée par vingt-cinq personnes, sans luy donner ni à boire ni à manger. Elle avoit deux enfans l'un de dix ans, l'autre de trois qu'on fit jeûner aussi. Ces deux petits innocens pressés de la faim s'adressoient à leur pauvre mere, & luy demandoient du pain avec beaucoup de larmes. Thomas qui estoit le plus grand, luy disoit: *Ma bonne mere où est allé mon pere? quand est-ce qu'il nous apportera du pain?* L'autre petit qui n'estoit pas encore sevré, jettoit des cris pitoyables, & demandoit la mamelle à sa mere. La sainte Dame voyoit ses enfans languissans de faim, & entendoit leurs cris: & quoy que leur douleur luy déchirât les entrailles, elle demeura toujours inébranlable dans la resolution de plûtoft mourir que de trahir sa Foy.

Les Idolâtres qui la gardoient, ajoûtoient à ses douleurs des insultes cruelles, se raillant de sa devotion, & luy disant mille ordures: mais elle se faisoit honneur d'estre chargée d'opprobres pour l'amour de JESUS-CHRIST. Enfin les Payens ne sçachant plus, comme on dit, de quel bois faire flèche, l'aborderent l'épée à la main & luy dirent tout en fureur: *Il faut changer de Religion où nous allons tuer tes enfans devant tes yeux; & après eux nous te taillerons en pieces. Tuez, frappez, mettez-moy en pieces moy & mes enfans,* répond cette Heroïne; *C'est ce que je desire, & le plus grand bien que vous nous puissiez faire.* Cette réponse étourdit les barbares. Ils ne passerent pas outre: mais ils la mirent quatre mois à la cuisine pour servir les prisonniers: ce qu'elle fit avec une satisfaction incroyable, & quelque temps après on la remit en prison avec les autres.

V I.  
Une jeune  
Dame de  
qualité est  
tuée par ses  
parens.

Dans ce mesme temps une jeune Dame âgée de vingt-sept ans qui avoit esté repudiée par son mary nommé Satacheno, parce qu'elle estoit Chrétienne, arriva à Cubata fort contente de n'estre plus avec un mary idolâtre. Mais elle trouva chez ses parens un ennemi plus cruel que celui qu'elle avoit quitté. C'est son frere qui voulut la marier avec un Payen. Ovia Monique c'est le nom de cette sainte Dame, sentit bien qu'on la vouloit engager dans ce mariage pour la pervertir. C'est pourquoy pour rompre ces mesures, elle dit à son frere qu'elle avoit fait vœu de chasteté, & qu'elle ne pouvoit plus se marier. Le frere en colere la fit servir à la cuisine durant un an comme un esclave, ce qu'elle fit avec beaucoup d'humilité & de patience,

ce. La femme du Gouverneur informée de ce qui se passoit, l'appelle à son Chasteau, & tâche par toutes sortes de promesses & de menaces de luy faire changer de resolution: mais ce fut un rocher qu'il luy fut impossible d'ébranler. Enfin comme ses parens ne cessoient de la tourmenter, elle se coupa les cheveux qui est une marque au Japon qu'on renonce au mariage, & se presente en cet estat devant eux. Les parens vont aussitost en donner avis au Gouverneur, qui leur permit d'en faire ce qu'ils voudroient. Ces barbares alors prennent cette jeune Dame & la traînent sur la neige, où ayant étendu une natte pour recevoir son sang, luy disent qu'il falloit ou mourir ou changer de Religion. La jeune Dame aussitost se mit à genoux, & levant les mains au Ciel presente sa teste au plus emporté de ses parens qui la luy coupa. Son corps fut mis dans un cercueil, & caché dans une fosse profonde: mais Dieu le découvrit par quantité de Miracles que je passe sous silence, pour avoir des choses plus considerables à dire.

Cependant nos quarante-deux prisonniers attendoient dans la prison l'exil ou la mort. On vit au commencement de Juillet à trois lieuës de Cubota planter trente-deux poteaux dans un champ découvert, ce qui fit connoître à tout le monde qu'on alloit faire une execution terrible. En effet le Gouverneur fit signifier à trente-deux prisonniers qu'ils estoient condamnez à estre brûlez à petit feu. Cette nouvelle remplit de joye ceux qui estoient condamnez, & de douleur ceux qui ne l'estoient pas: car ils se consideroient comme des gens que Dieu ne trouvoit pas dignes de souffrir le Martyre.

Il y avoit parmy eux vingt-trois hommes en comprenant les enfans & neuf femmes. Tous estoient de sang noble. C'est pour cela qu'on ne les voulut pas lier quand on les mena au supplice: mais les serviteurs de Dieu voulant imiter JESUS-CHRIST leur Maistre, demanderent cette grace avec tant d'instance qu'on la leur accorda. Ils furent donc tous liez hormis les femmes & un petit enfant nommé Thomas. On ne vit jamais procession plus auguste, & plus sainte que celle-là. Les Martyrs marchoient d'un air modeste & devot, & le petit Thomas alloit devant, tenant un Livre de Litanies que son Pere luy avoit donné. Il estoit d'une beauté charmante, & la robe dont il estoit revêtu qui estoit fort riche, donnoit encore du lustre à sa beauté: mais la gayeté qui paroissoit sur son visage attendris-

V II.  
32. Chré-  
tiens sont  
brûlez pour  
la Foy.

soit les cœurs de tous les assistans. Il commençoit les Litanies & les autres répondoient.

Ils firent deux lieues de chemin à pied en cet estat. Il y avoit un concours de peuples de toutes parts qui occupoient les montagnes & les vallées, & comme il faisoit une fort grande chaleur, il se trouvoit des personnes charitables qui leur presentoient en chemin de l'eau à boire. Estant arrivez au lieu de leur martyre, chacun fut attaché à son poteau, & on mit aussitost le feu au bois qui estoit assez éloigné d'eux. Dès-lors qu'on vit la flâme, tout le monde s'écria: *Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous.* Nous n'avons rien sçu de particulier de leur martyre, sinon qu'ils moururent tous ayant les yeux arrestez au Ciel, & repetant souvent: *Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous.* Ce martyre arriva le 18. de Juillet de l'année 1625.

Je croy qu'on sera bien aise de sçavoir leurs noms. Les voycy par ordre.

1. Jean Cavai Quiyemon.
2. Pierre Cavai Xeizo son fils.
3. Thomas Cavai Quitaro son autre fils.
4. Jean Caurai Curoyemon.
5. Jacques Caurai Iroyemon son fils.
6. Jean Catta Uneme.
7. Joachim Cugiravoca Niyemon.
9. Thomas Jofayemon son fils.
10. Simon Quicuci Jimbioye.
11. Elizabeth sa femme.
12. Paul Numata Nuyemon.
13. Pierre Nocano Daigacu.
14. Reyne sa femme.
15. Alexis Omi Moyemon.
16. Sabine sa femme.
17. François Ono Matazayemon.
18. Luc Comatzu Torobioie.
19. Teclé sa femme.
20. Paul Comatzu Icibioye son fils.
21. Marie sa femme.
22. Julien Ando Jasioie.

23. Candide sa femme.
24. Marthe mere de Julien.
25. Thomas Fanga Jeniyemon.
26. Sabine Aciacia.
27. Philippe Miura Sociemon.
28. Jacques Sarachi Sansuche.
29. Madeleine sa femme.
30. Vincent Fanguivara Chizayemon.
31. Monique sa femme.
32. Seconfato Tarabiaye.

On garda ces sacrez corps durant trois jours. Plusieurs témoins ont déposé qu'on vit pendant la nuit une lumiere celeste, qui fut premierement remarquée par les Gardes, lesquels en donnerent avis aux Chrétiens, & par les habitans de Mina, qui montoient la nuit sur le toit des maisons pour voir cette merveille. La troisième nuit il y eut plus de trois cens personnes qui la virent, quoy que le Ciel fût couvert & pluvieux, ce qui consola beaucoup les Chrétiens & étonna les Idolâtres.

Lorsqu'on attachoit Jean Chiemone à son pieu, il tomba un papier de son sein qui contenoit un discours fort devot à la sainte Vierge, dont je ferois scrupule de retrancher un mot: Il est conçu en ces termes. *Vierge bien-heureuse, quoy que je sois tout-à-fait indigne de vous parler & de vous demander quelque grace: toutefois sçachant que vous estes la Mere de misericorde, je prens la hardiesse de vous faire une tres-humble priere. Je confesse, ô ma tres-sainte Dame, que c'est par vostre intercession que j'ay obtenu la grace de connoistre & de confesser vostre Fils JESUS-CHRIST. Je vous supplie donc tres-humblement de nous preserver des peines de l'Enfer, moy, ma femme & mes enfans, & de nous obtenir encore la grace de conserver la Foy jusqu'à la mort.*

*Vous connoissez ma foiblesse, ô tres-sainte Mere de Dieu! Qui suis-je pour souffrir de si grands tourmens? mais j'espere que vostre Fils mon Redempteur me donnera la force de les surmonter. Ce n'est point la crainte de l'Enfer qui me pousse à m'adresser à vous: mais le desir que j'ay de plaire à Dieu & de m'offrir à luy en holocauste. O Mere de misericorde ne m'abandonnez pas, mais prenez sous vostre protection toute ma famille, ma femme, mes enfans, mes domestiques & les Confreres de*

la Congregation, afin qu'ils perseverent jusqu'à la mort dans la confession de la sainte Foy.

*Je vous recommande encore de tout mon cœur la Chrétienté du Japon, & les Peres de la Compagnie de JESUS qui l'ont fondée & cultivée avec tant de travaux. Je suis temeraire, ô Reyne des Cieux! de vous faire cette demande: mais considerant que vostre Fils tres-benignus vous a constituée nostre Mere sur la Croix, vous pardonneriez à ma liberté, & vous m'accorderiez, comme j'espere, la grace que je vous demande. Voilà les sentimens & les desirs de ce saint Martyr.*

VIII.  
Cinquante  
Chrétiens,  
décapitez.

Les autres prisonniers qu'on avoit laissé dans les cachots, gemissoient de se voir privez de la grace qu'on avoit faite à leurs Compagnons, & il n'y avoit rien qui les pût consoler, que l'esperance d'avoir bien-tost part à leurs couronnes. Ils ne furent point frustréz de leur attente: car quelque temps après on amena d'Inai Ville éloignée de trois journées de Cubota, vingt-cinq Chrétiens qu'on mit en prison en la place de ceux qu'on avoit brûlez. Ce renfort réjouiit & encouragea les autres. Ils s'embrasserent tendrement, & quoy qu'ils souffrissent de tres-grandes incommoditez dans un lieu si puant & si étroit: Cependant ils ne relâchoient rien de leurs jeûnes, de leurs oraisons & de leurs disciplines.

Enfin ils furent tous condamnez à perdre la teste. Il y avoit parmi eux quatre personnes de grande qualité, qu'on tira de prison quatre jours avant la sentence, & on les remit entre les mains de leurs parens pour estre attendris par leurs larmes: mais rien ne les put toucher. Et ce qui est admirable, c'est qu'ayant appris qu'on conduisoit leurs Compagnons au supplice, ils sortirent sans bruit de leurs logis, & les ayant trouvez en chemin, ils se joignirent à eux & eurent la teste coupée avec eux, grace qu'ils demanderent instamment & qu'ils obtinrent.

Il n'y avoit parmi eux que trois femmes qui firent paroître un courage heroïque. Le Bourreau qui executa Simon Guiami Giogen, attesta que sa teste estant separée de son corps, demeura assez long-temps suspendue en l'air & que le corps demeura à genoux immobile.

IX.  
Neuf Reli-  
gieux de  
la Compagnie  
de  
JESUS

La Religion cette année fit la plus grande perte qu'elle eût fait depuis le commencement de la persecution: car le Demon jusqu'alors s'estoit acharné sur les brebis du Sauveur, & Dieu avoit conservé les Pasteurs, peu de Religieux estant tom-

bez entre les mains des Idolâtres: mais cette année cet ennemi de Dieu frappa les Pasteurs & dispersa le troupeau. Neuf Religieux de la Compagnie de JESUS pour une seule fois, furent mis en prison & brûlez à petit feu. Il y avoit trois Peres & six Freres. Les Peres estoient comme les colonnes de la Religion; soit pour la connoissance qu'ils avoient du pais; soit pour les habitudes qu'ils y avoient faites de longue main; soit pour leur dignité & leur caractere; soit enfin pour l'usage qu'ils avoient de la langue, leur grande vertu & leur experience.

Le premier & le plus considerable de tous, fut le Pere François Pacieco Provincial du Japon & Administrateur de l'Evêché, le siege vaquant par la mort du Pere Cerqueira qui en estoit Evêque. Comme c'estoit luy qui gouvernoit cette Eglise affligée & qui donnoit ordre à tout, les Gouverneurs ne songeoient qu'à le prendre, ce qui l'obligeoit d'estre sur ses gardes & de changer incessamment de demeure. Mais elles estoient, pour ainsi parler, toutes percées à jour, pour les exactes perquisitions qu'on en faisoit. Cependant comme il estoit necessaire de le consulter incessamment & de recevoir ses ordres pour les affaires qui survenoient, tant de la Religion, que de la Compagnie, il jugea qu'il devoit avoir une demeure fixe en quelque lieu. Il n'en trouva point de plus propre que le port de Cocinotzu, qui est dans le Royaume d'Arima pour plusieurs raisons: Entr'autres parce que le Roy qui avoit nom Matauntra Bungo, estoit d'un naturel fort doux & laissoit les Chrétiens en paix, quoy qu'il fût idolâtre.

Ce Prince estant allé à la Cour au mois d'Avril de l'année presente 1625. pour ses propres affaires, laissa en sa place trois Gouverneurs, dont le premier appellé Mondo estoit le plus mortel ennemi qu'eût la Religion Chrétienne. Matauntra estant arrivé à Jedo, vit les Edits sanglants que le Xogun avoit publiez contre les Chrétiens. La crainte qu'il eut de perdre ses Etats s'il les laissoit vivre en paix, luy fit écrire aux Gouverneurs qu'ils eussent à obliger tous ses sujets de donner par écrit la Secte de Bonzes qu'ils vouloient suivre.

Il y avoit alors à Cocinotzu un fort mechant homme nommé Cumata Chutayemon, qui couvroit du nom de Chrétien un esprit fourbe & perfide, & par la frequentation qu'il avoit avec le Pere Provincial, avoit découvert les lieux où se reti-

sont pris &  
brûlez à  
petit feu.

X.  
Le Pere Pa-  
cieco Pro-  
vincial du  
Japon est  
pris.

roient les Peres Jesuites. Ce traître préférant les biens de la terre à ceux du Ciel, & desirant de conserver ses charges, va trouver à Ximabara le Gouverneur Mondo, & luy promet de luy livrer quand il voudroit le Pere François Pacieco. Mondo voulant se faire un merite auprès de l'Empereur d'une prise si considerable, avertit les deux autres Gouverneurs ses collegues, de se rendre sur le soir fort secretement en un lieu qu'il leur marquoit, & de s'embarquer avec luy pour se saisir du chef des Chrétiens.

Ils arriverent au point du jour à Cocinotzu, & ayant appelé les Magistrats de la Ville, leur ordonnerent d'assembler tous les habitans dans une place publique, parce qu'ils estoient informez qu'il y avoit parmi eux un ennemi de l'Etat que le Xogun vouloit avoir. Les Magistrats qui estoient Chrétiens sentirent bien le dessein des Gouverneurs, & leur répondirent qu'ils n'avoient parmi eux aucun ennemi de l'Etat, & qu'ils estoient tous tres-bons serviteurs du Prince: Mais le perfide Cumata qui sçavoit le lieu où le Pere se retiroit, prend une compagnie de soldats, & comme un autre Judas, va se saisir du serviteur de Dieu. Le Pere qui avoit esté averti deux jours auparavant de tout ce qui se passoit & qui avoit méprisé ces avis, entendant le bruit que faisoient les soldats, va au devant d'eux, & leur dit d'une maniere fort honneste & fort douce, qu'il estoit celuy qu'ils cherchoient.

On se jette aussi-tost sur luy. Mondo transporté de rage, tire son épée, & estoit prest de luy abbatre la teste, si un des Gouverneurs ne l'eût arrêté, en luy disant que ce n'estoit pas ainsi qu'il falloit punir des criminels d'Etat. Il fut arrêté le 18. de Decembre 1625. & on prit avec luy Pierre Rinxi, Paul Xinsuque, Gaspar Sandamatzu grand Predicateur & Jean Guisacu, qui furent tous depuis reçus dans la Compagnie de Jesus. On arreستا aussi leurs hostes Mansu & Matthias son frere, avec leurs femmes & leurs enfans, & tous leurs biens furent confisquez. Les soldats demandant au Frere Gaspar quel estoit ce jeune homme qui estoit avec luy (c'estoit le Frere Jean Guisacu) il répond que c'estoit un serviteur du Pere, ne voulant pas le faire connoistre. Mais Jean leur dit tout haut qu'il y avoit long temps qu'il servoit le Pere Pacieco, sur l'esperance d'estre receu dans la Compagnie & d'estre Martyr avec luy; qu'ils le

liaissent hardiment, & qu'il préféreroit leurs chaînes à la liberté des Rois. Ce discours surprit les soldats. Ils le lierent donc & leur hoste Mansu avec eux.

Matthias son frere aîné qui estoit alors en un autre quartier de la maison, entendant qu'on arrestoit son frere, accourt aussi-tost & dit qu'il estoit le maistre du logis; que c'estoit luy qu'on devoit saisir & non pas son frere qui n'avoit aucune part au recelé des Peres. Ils furent liez tous deux & avec eux toute leur famille. Le Pere Provincial les pria instamment de le garrotter aussi, en leur disant qu'il estimoit plus ces liens qu'ils ne pouvoient imaginer: mais ils luy répondirent que ce n'estoit pas la coûtume du Japon de lier les Prestres jusqu'à ce qu'ils fussent condamnez. Les deux premiers Magistrats de la Ville nommez Suquedaxu, Fochim & Gaspar Sofan, voyant qu'on emmenoit les Peres, s'allèrent presenter aux trois Gouverneurs & leur dirent que si c'estoit un crime de les avoir logez, ils estoient seuls coupables, puisque c'estoit par leur ordre qu'on l'avoit fait; qu'ils les prioient de les laisser aller & qu'ils demeureroient prisonniers en leur place. Les Gouverneurs leur répondirent que lorsque le Tono seroit retourné de la Cour, il vuideroit ce differend.

Cependant ils furent tous menez au port & embarquez avec Mondo pour aller à Ximabara. Les deux autres Gouverneurs allerent par terre pour arrester les Chrétiens qu'ils rencontroient en leur chemin. Ils ordonnerent en partant, qu'on coupast la teste à Pierre Xiqui, à Simon Jean & à Louis Aquita, parce qu'ils estoient Chrétiens & amis des Peres, ce qui fut executé. Le vaisseau qui portoit les prisonniers estant arrivé à Ximabara, on mit le Pere Provincial, le Frere Gaspar & le Frere Pierre Pinxi dans la forteresse avec une grosse garde, les autres furent mis dans la prison publique.

Le Pere Jean Baptiste Zola Recteur du College d'Arima, estoit à Ximabara quand le Pere Provincial y fut amené. Les Chrétiens jugeant qu'il n'y avoit plus de sûreté pour luy, le prierent de se retirer en un autre lieu. Bien que le Pere eût un desir extrême de donner sa vie pour JESUS CHRIST: Cependant il jugea qu'il devoit, à l'exemple des Apostres & des Saints, se soustraire à la fureur des tyrans jusqu'à ce que la Providence de Dieu le fist tomber entre leurs mains. Il s'en va

X I.

*Le Pere  
Jean Baptiste  
Zola est  
fait prisonnier.*

donc à la maison d'un Chrétien nommé Jean Neïsen, qui estoit sur le bord de la mer pour s'embarquer le 22. de Decembre, quoy qu'il fût alors malade, & qu'il eût passé la nuit suivante dans une petite chaumière avec beaucoup d'incommodité. Le Gouverneur fut plûtoſt informé de la fuite du Pere que luy du danger où il estoit. En effet une heure avant le temps qu'il avoit resolu de se retirer, voicy une Compagnie de soldats envoyez par le Gouverneur, qui entre par force dans la maison, & qui trouve le Pere à genoux recitant son Office. Ils se jettent aussy tost sur luy, & le traînent sans luy donner le temps d'emporter son Breviaire. Le Frere Vincent Caun estoit avec luy, ils le firent aussy prisonnier avec l'hoste & toute sa famille. Le Pere pria instamment les soldats de le lier, les assurant que c'estoit la plus grande grace qu'ils luy pussent faire: mais il ne put rien obtenir: car les Japonnois sont tres-exacts observateurs des loix & des coûtumes du païs.

Le Pere fait tout ce recit dans une lettre qu'il écrivit à son Provincial qu'il finit en ces termes. *Je confesse la verité, que lorsqu'on me prit, je songeois s'il y avoit rien au monde qui me pût faire de la peine. La tranquillité où je me trouvoy dans cette occasion fut si grande, que je reconnus bien que toutes nos bonnes œuvres sont des ouvrages de la main de Dieu, & que c'est luy qui est toute nostre force & toute nostre esperance. Nous fumes menez à la grande place de la Ville au nombre de vingt-cinq, & après qu'on eut pris nos noms, on nous mit en prison. Que vostre Reverence ne se mette point en peine de moy: mais qu'elle rende grace à Dieu du bien-fait signalé qu'il m'a fait, & priez-le de nous donner la force à moy & à mes compagnons d'achever heureusement nostre course. C'est comme il finit sa lettre.*

XII.  
Danger du  
Pere Mathieu de  
Cauros.

Les Gouverneurs ravys de la prise qu'ils avoient faite, ne songeoient plus qu'à prendre le Pere Mathieu de Cauros qui estoit en ces quartiers-là. C'est pour cela que les deux Gouverneurs allerent par terre à Ximabara, esperant le découvrir en chemin. Le jour, dit ce Pere en une de ses lettres, que le Pere Jean Baptiste Zola fut pris, quelques soldats entourerent la maison où j'estois, & incontinent après mon Compagnon me vint dire qu'on voyoit approcher de la Cavalerie. Je ne vous puis exprimer combien ces nouvelles me furent agreables. Je me mis aussy-tost à genoux & je m'offris à la divine Majesté pour faire de moy ce qui luy plairoit. Après

quoy

quoy je mis mon Chapelet à mon cou afin que l'on me reconnust, & je me disposay à sortir de la maison pour ne pas exposer mon hoste & toute sa famille à la mort: mais il me prit par le bras & m'arresta, disant que ces Cavaliers ne venoient pas à luy, & qu'il ne sçavoit où ils alloient.

Quelque temps après nous sçumes qu'ils alloient confisquer les biens de Jean Neïsen. Alors je fus conduit à une montagne où il y a un petit bois, & je commençay à dire Matines que je crus devoir estre les dernières de ma vie. Mais parce qu'il pleuvoit, on me fit entrer dans une étable abandonnée, où j'eus une joye extrême de loger, parce que c'estoit la veille de Noël. J'y suis demeuré jusqu'à ce jour qui est le dixième de Fevrier, dans une si grande necessité de toutes choses, qu'estant vieux & mal sain, je crois y devoir finir mes jours. Cependant je me console dans l'esperance que Dieu m'accordera bien-tost ce que je luy ay demandé, qui est que je sois brûlé comme les autres à petit feu pour son amour & pour sa gloire.

Voilà les desirs de ce bon Pere, qui ne fut pas néanmoins mis en prison: soit parce que Dieu ne vouloit pas que son troupeau fût destitué de Pasteurs; soit parce que les Gouverneurs apprehenderent que si le Xogun voyoit tant de Chrétiens dans ce Royaume, le Prince ne fût en danger de le perdre: mais on prit en sa place le Pere Baltazar de Torrez. Voicy comme la chose arriva.

Le bruit de la prise des deux Peres s'estant répandu par tout, Feizo Gouverneur de Nangafaqui en l'absence de Gonroc qui estoit à la Cour, ayant, comme nous avons dit, renié la Foy, & voulant se faire un merite singulier auprès du Prince, du mauvais traitement qu'il faisoit aux Chrétiens, ne cherchoit que l'occasion d'en tirer quelque grand chastiment qui fit de l'éclat. Le Pere Baltazar de Torrez estoit alors à Nangafaqui où il avoit soin des Chrétiens, & il logeoit chez un grand serviteur de Dieu nommé Caio. Le Pere estant allé fort secretement dans une maison voisine pour marier la fille de son hoste avec un Chrétien nommé Jean Rugo, & pour entendre leur confession, ne ferma point le coffre où estoient les ornemens sacrez pour dire la Messe, esperant retourner aussy-tost.

A peine estoit-il sorti que voilà une troupe de soldats envoyez par Feizo qui entrent dans la maison, & voyant ce qui estoit dans le coffre, reconnurent que les Prestres logeoient en

Tome II.

Q99

XIII.  
Emprisonnement du  
Pere Baltazar de Torrez & de  
ses Compagnons.

ce lieu. Ils les chercherent par tout avec un bruit & un tumulte horrible. Jean Rugo le nouveau marié s'en estant apperceu, & se doutant bien qu'on viendroit chez luy, prend le Pere & le cache dans un trou pratiqué entre deux murailles. C'est ainsi souvent que les Peres ont échappé la mort. Les gardes bien chagrins de n'avoir pas trouvé leur proye, prennent le nom de tous les domestiques & s'en retournent à la maison du beau-pere Caïo.

Le Pere fut un jour & une nuit dans ce trou, sans manger ni dormir & sans oser se remuer, parce qu'il y avoit deux gardes qui estoient aux aguets, & il estoit resolu de mourir de faim en ce lieu, plutôt que d'exposer la vie de son hoste, quelque desir qu'il eût de souffrir le Martyre. Les Soldats après avoir fureté par tout, & condamné les portes & les fenestres, desesperant de trouver le serviteur de Dieu, se retirent, & on chargea les voisins, selon la coûtume du Japon, de prendre garde qu'il ne pût pas s'échapper. Après qu'ils se furent retirez, un Chrétien fervent, sans se soucier du danger auquel il s'exposoit luy & toute sa famille, perça la muraille par dehors : & retire le Pere en sa maison ; puis le fait passer à une autre, & de-là le mene hors de la ville en un petit village, où il le cacha dans la maison d'un pauvre païsan nommé Jean. Cette fuite fut si précipitée, que le Pere ne put emporter que son chapelet.

Il fut là trente-cinq jours assez paisible, ce qui l'affligeoit le plus, c'est qu'il ne pouvoit dire la Messe faite d'ornemens : mais enfin on luy en apporta secrettement, & on ne peut dire la joye qu'il eut de celebrer tous les jours les divins Mysteres. Plusieurs Chrétiens y assistoient avec toutes les precautions imaginables. Cependant leur marche ne put estre si secrette qu'on ne s'en apperçût. Deux Emissaires du Gouverneur estant venus dans le village, sous pretexte d'amasser du bois & du foin, se presenterent à la porte avec leur charge sur leur dos. Comme on les crût Chrétiens on les laissa entrer. Après qu'ils furent fortis, ils allerent trouver une compagnie de Soldats qui s'estoient cachez près de-là, lesquels estant accourus entrèrent dans la maison par force, & surprirent le Pere qui venoit d'achever la Messe. Ils le traiterent fort mal, & se saisirent de tous ceux qui estoient presens avec les femmes &

les enfans, qu'ils menerent en plein jour, comme en triomphe par les ruës de Nangasacki.

Les Chrétiens voyant ce triste spectacle pleuroient amerelement. D'autres se jettoient aux genoux du Pere, & luy demandoient sa benediction qu'il leur donnoit, n'ayant pas les mains liées comme les autres. Feizo le retint dix jours enfermé dans une petite chambre de son logis, ayant la corde au cou ; mais si lâche qu'il pouvoit se l'ôter la nuit pour prendre son repos. Il luy envoyoit mesme tous les jours des plats de sa table, & eut une fois un long entretien avec luy : mais il estoit ordinairement interrogé par les gens, qui luy firent quantité de questions, principalement sur les habitudes qu'il avoit avec Caïo pour connoistre ses hostes : Mais le Pere répondit avec tant de sagesse, qu'ils ne pûrent jamais rien tirer de luy. Or parce qu'il avoit esté pris sur les terres d'Arima, Feizo sollicita les Gouverneurs de le venir prendre, & de le faire conduire en leur prison. Ceux-cy s'en excuserent, & prierent le Gouverneur d'Omura de s'en charger. Celui-cy reçut volontiers le Pere dans sa prison & ses compagnons avec luy.

Sur ces entrefaites l'Empereur donna le Gouvernement de Nangasacki à un Seigneur de ses parens nommé Midrun Cavac-XIV. Les prisonniers de Ximabara convertissent leurs Gardes. ei. Ce changement n'affligea pas beaucoup Gonroco, parce qu'il s'estoit enrichi des dépouilles des Chrétiens & gorgé de leur sang. Comme il estoit las de faire mourir des innocens, il reçut cette disgrâce avec moins de chagrin. En attendant le nouveau Gouverneur qui devoit apporter les ordres de la Cour, le Pere Provincial reçut à la Compagnie les cinq compagnons de ses travaux & de ses chaînes, Pierre Reinxi, Vincent Caunu, Jean Chisam, Paul Scinsuque & Michel Toso qui postuloient depuis long-temps. Ils firent leur Noviciat dans la prison, & leur Profession au milieu des flâmes. C'estoient des Soldats spirituels rompus au métier de la guerre, & qui avoient tenu compagnie aux Peres dans tous leurs combats.

Mais jamais ils n'eurent plus à souffrir que dans le lieu où ils estoient : car les Gardes leur faisoient mille maux, & les traitoient avec toutes les duretez imaginables : mais ces serviteurs de Dieu souffroient ce mauvais traitement avec tant de joye & tant de douceur, que les Gardes mêmes en furent tout chez de compassion. L'éclat d'une si grande vertu leur fit de-

firer d'apprendre quelle estoit cette Loy qui les rendoit si gays dans les tourmens. Le Pere Provincial ordonna à frere Pierre Reinxi qui estoit fort éloquent de les instruire. Il le fit avec tant de force, qu'ils declarerent qu'ils se feroient baptiser, si la crainte des tourmens ne les en empêchoit, & qu'ils attendroient un temps plus favorable pour le faire. Mais un jeune homme de dix-huit ans, touché du saint Esprit, passa par dessus toutes les considerations humaines, & voulut estre baptisé: Ce qui consola infiniment les prisonniers, & surprit les Gardes qui racontotent ensuite avec larmes, non seulement aux Chrétiens, mais encore aux Payens, la douceur incomparable des Peres, & la sainteté de leur Loy.

Le Gouverneur Mondo ayant appris la conversion de ses Gardes, & le grand concours des Chrétiens qui alloient visiter les prisonniers, forcé de rage ne sçavoit à qui s'en prendre, & juroit qu'il les alloit tous égorger. Cependant pour tenir les Gardes dans leur devoir, il leur donne pour Capitaine un de ses parens le plus arrogant homme qui fut sur la terre, & qui estoit même insupportable aux Soldats. Il eut la curiosité comme les autres d'entendre parler durant huit jours les prisonniers, & leur proposa ses doutes. Après quoy on le vit tellement changé qu'il n'estoit plus connoissable: luy qui disoit auparavant qu'il falloit estre beste pour se faire Chrétien, publioit hautement qu'un homme n'estoit pas homme, qui connoissant cette Loy ne l'embrassoit pas, ou qui l'abandonnoit pour la crainte des tourmens après l'avoir embrassée. Mondo l'ayant fait venir, & luy ayant dit mille duretez, le Capitaine luy répondit sans crainte, qu'il n'y avoit point de menaces qui pussent l'empêcher de publier par tout la verité qu'il avoit connue: qu'on pouvoit luy ôter sa charge, mais qu'on ne luy fermeroit jamais la bouche, & que par tout où il se trouveroit, il publieroit la sainteté de cette Loy.

Le Gouverneur desespéré changea les gardes & en mit d'autres, qui l'espace de six mois traiterent les prisonniers d'une maniere cruelle: mais quoy que leur misere fût extrême, ils la trouvoient trop douce, & y ajoûtoient encore de tres-rigoureuses penitences. L'oraison continuelle & l'union intime qu'ils avoient avec Dieu, adoucissoit leur peine & les combloit de joye. Il n'y avoit qu'une chose qui les affligeoit, c'estoit la ma-

ladie du Pere Provincial qui estoit tombé en paralysie & qui avoit un tremblement de tous les membres: ce qui leur faisoit apprehender qu'il ne mourût dans la prison, & ce qui augmentoit leur douleur, c'est qu'ils n'avoient point la consolation, ni d'entendre la Messe, ni de communier, ni de lire de bons livres, les ornemens, & tout ce qu'ils avoient leur ayant esté osté.

Le Tyran desespérant de pouvoir pervertir les Peres, entreprit leurs Compagnons. Il s'adressa premierement au Frere Vincent Caunu, lequel estant Etranger & Chinois, dont le naturel est fort mou, il crut qu'à force de promesses ou de tourmens il luy feroit abandonner la Foy. Il l'appelle donc, & après luy avoir fait beaucoup de caresses, le prie de ne se point laisser entester de cette nouvelle Religion, du moins de la dissimuler pour un temps & de luy donner cette satisfaction qui luy vaudroit beaucoup. Vincent indigné de la proposition qui luy estoit faite, répond hardiment qu'il perdrait plutôt la vie que de quitter la Foy qu'il avoit embrassée dès sa jeunesse. Mondo le menace de la luy arracher à force de tourmens, & Vincent se moque de ses menaces.

Le Tyran enragé le fait dépouiller tout nud & étendre dans la Cour sur le pavé, dans le temps le plus froid de l'année. Ensuite il envoie des Bourreaux avec des tenailles, qui luy serrant & tordant les doigts des pieds & des mains, luy demandoient à chaque tourment s'il ne vouloit pas renoncer la Foy. Vincent répondoit toujours que non. Mondo croyant que les Bourreaux l'épargnoient, prend luy-même les tenailles & en presse de toute sa force les bras & les narines du serviteur de Dieu qui n'en faisoit que rire, & se moquoit comme un saint Laurens de la foiblesse de son Tyran.

Cette insulte l'ayant mis en fureur, il s'avisa d'un nouveau tourment qui n'estoit point en usage dans le Japon. Il luy fit verser dans la bouche une grande quantité d'eau, autant que l'estomach en pouvoit contenir, puis à force de coups, la luy faisoit regorger avec le sang. Ce qu'on fit tant de fois, & avec telle violence, que Vincent pensa mourir, & recommanda son esprit à Dieu, en disant: *In manus tuas Domine commendo spiritum meum.* Chose admirable, depuis ce temps-là il ne sentit plus aucune douleur; mais il luy sembloit seulement qu'il avoit les mains & les pieds engourdis.